

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Naturschutz, Allgemeiner Umweltschutz
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Postulat
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernath, Magdalena
Bieri, Niklaus
Burgos, Elie
Dupraz, Laure
Eperon, Lionel
Flückiger, Bernadette
Freymond, Nicolas
Gerber, Marlène
Mosimann, Andrea
Pasquier, Emilia
Porcellana, Diane
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Bernath, Magdalena; Bieri, Niklaus; Burgos, Elie; Dupraz, Laure; Eperon, Lionel; Flückiger, Bernadette; Freymond, Nicolas; Gerber, Marlène; Mosimann, Andrea; Pasquier, Emilia; Porcellana, Diane; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Naturschutz, Allgemeiner Umweltschutz, Postulat, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Entwicklungspolitik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Verkehr und Kommunikation	1
Agglomerationsverkehr, öffentlicher Verkehr	1
Luftfahrt	1
Umweltschutz	2
Naturschutz	2
Naturgefahren	4
Allgemeiner Umweltschutz	4
Abfälle	8

Abkürzungsverzeichnis

BUWAL	Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft
BAFU	Bundesamt für Umwelt
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
KVF-NR	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Nationalrates
TRACES	TRAdE Control and Expert System
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
BFE	Bundesamt für Energie
KVF-SR	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates
GPK-NR	Geschäftsprüfungskommission des Nationalrates
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
EU	Europäische Union
StoV	Stoffverordnung
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
MWST	Mehrwertsteuer
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
BAWI	Bundesamt für Aussenwirtschaft
Dringlicher	Dringlicher Bundesbeschluss
BBT	Dichlorodiphenyltrichloroethane

OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFEV	Office fédéral de l'environnement
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
CTT-CN	Commission des transports et des télécommunications du Conseil national
TRACES	TRAdE Control and Expert System
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFEN	Office fédéral de l'énergie
CTT-CE	Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats
CDG-CN	Commission de gestion du Conseil national
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
UE	Union européenne
Osubst	Ordonnance sur les substances
DDC	Direction du développement et de la coopération
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
OFAEE	Office fédéral des affaires économiques extérieures
AFU	arrêté fédéral urgent
DDT	Dichlorodiphenyltrichloroethane

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

POSTULAT
DATUM: 13.03.2013
EMILIA PASQUIER

Bien que le Conseil national ait rejeté la pétition « **Droit sans frontières** » en 2012, la commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-CN) a souhaité agir dans le domaine des violations des droits de l'homme et des dégradations environnementales causées par des multinationales suisses. La commission a donc proposé à son Conseil de mandater le Conseil fédéral afin que ce dernier effectue un rapport de droit comparé. Le rapport devra rendre compte des obligations imposées aux multinationales d'autres pays. Il servira de base pour la mise en œuvre de mesures appropriées au contexte économique helvétique. Le postulat a été adopté par la chambre basse.¹

Entwicklungspolitik

POSTULAT
DATUM: 21.03.2007
ELIE BURGOS

Le Conseil national a adopté tacitement un postulat du groupe radical-libéral, qui demandait au Conseil fédéral de **coordonner plus étroitement sa politique énergétique et sa politique du développement**. Il lui demandait en outre de veiller à ce que, dans les futurs messages de la DDC et du SECO fixant les crédits-cadres pour la période 2008 à 2011, la production d'énergie exempte d'émissions de CO2 occupe une place importante.²

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Agglomerationsverkehr, öffentlicher Verkehr

POSTULAT
DATUM: 11.03.2019
NIKLAUS BIERI

Mit einem Postulat wollte die KVF-NR den Bundesrat beauftragen, aufzuzeigen, wie **nichtfossilen Verkehrsträgern im öffentlichen Verkehr** auf Strassen **zum Durchbruch verholfen** werden könnte. Die KVF-NR wünschte sich einen Prüfbericht, in dem Massnahmen zur finanziellen Förderung der Umstellung von Dieseln auf klimaneutrale Fahrzeuge untersucht werden. Mit der Begründung, dass heute weder Kosten noch Nutzen der Förderung von klimafreundlichen Bussen verlässlich beziffert werden könnten, befürwortete der Bundesrat die Annahme des Postulats. Gegen den Widerstand der SVP-Fraktion – für Adrian Amstutz (svp, BE) ist klimaneutrale Mobilität schlicht «gelogen» – nahm der Rat das Postulat mit 104 gegen 78 Stimmen (keine Enthaltungen) an.³

Luftfahrt

POSTULAT
DATUM: 04.10.1991
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil national a transmis comme postulat la motion Longet (ps, GE) demandant que le gouvernement élabore **une conception de la navigation aérienne en Suisse**. Cela devrait comprendre un plan directeur définissant les perspectives de la navigation aérienne, ainsi qu'un programme permettant d'arriver à une réduction des charges que l'aviation fait peser sur l'environnement.⁴

Umweltschutz

Naturschutz

POSTULAT
DATUM: 16.03.1990
SERGE TERRIBILINI

En 1989, la Ligue suisse pour la protection de la nature et le WWF avaient exigé du gouvernement des mesures immédiates sous forme d'**arrêté fédéral urgent** (AFU) **en faveur de la sauvegarde des marais**. En début d'année, le Conseil fédéral consultait les cantons sur l'opportunité d'une législation d'urgence. Cela provoqua certaines protestations, notamment de la part de J. Cavadini (pl, NE) qui, par le biais d'une interpellation, fustigea l'attitude du gouvernement au sujet du délai trop court de la procédure de consultation, du fait que celle-ci était organisée avant même que des motions réclamant un AFU ne soient débattues au parlement, et parce que les résultats des consultations sur les inventaires des zones à protéger restaient inconnus. Peu après, la petite chambre transmettait comme postulat la motion Huber (pdc, AG) demandant, de la part du gouvernement, l'établissement d'un AFU comprenant un inventaire des zones humides méritant protection, et l'obligation faite aux cantons de prendre immédiatement des mesures en vue de la conservation de ces biotopes. F. Cotti répéta, à cette occasion, sa détermination à prendre des mesures urgentes en cas de nécessité.⁵

POSTULAT
DATUM: 14.12.1990
SERGE TERRIBILINI

Cette même chambre accepta également le postulat Bär (pe, BE) demandant que, dans le cadre de la **sauvegarde des espèces végétales dans les alpages**, il soit possible de lier l'octroi de contributions d'estivage à l'interdiction des engrais azotés.⁶

POSTULAT
DATUM: 04.10.1991
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil national a transmis comme postulat la motion Weder (adi, BS), préoccupée par la **sauvegarde de la richesse de la flore et de la faune**. Dans ce but, ce texte propose le strict respect de la législation existante, la promotion de la recherche, la protection accrue des zones marécageuses ainsi que la création de nouveaux réseaux de biotopes.⁷

POSTULAT
DATUM: 13.12.1991
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil national a transmis comme postulat la motion Haering Binder (ps, ZH) demandant au gouvernement de créer les bases légales permettant d'élaborer un **plan sectoriel concernant le paysage et le milieu naturel**.⁸

POSTULAT
DATUM: 15.12.1994
SERGE TERRIBILINI

La décision du gouvernement a par ailleurs répondu aux préoccupations exprimées par le postulat Danioth (pdc, UR) transmis par le Conseil des Etats. Ce texte demande en effet que le Conseil fédéral négocie les protocoles d'application de la Convention des Alpes en veillant à ce que les intérêts des populations montagnardes, notamment en termes d'**activité économique**, soient pris en compte **au même titre que les besoins de la protection de l'environnement**.⁹

POSTULAT
DATUM: 15.12.1998
LAURE DUPRAZ

Le Conseil national a transmis un postulat (98.3108) Semadeni (ps, GR) chargeant le Conseil fédéral de garantir les mandats de coordination des **chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre**, concernant la planification, l'aménagement et l'entretien. Comme la nouvelle péréquation financière implique un retrait de la Confédération dans le domaine des chemins et sentiers pédestres, l'initiatrice craignait que ne soient plus garantis à l'avenir, ni les mandats de coordination, ni la sauvegarde des intérêts supérieurs. Elle redoutait principalement que le travail des organisations privées ne soit plus assuré par les contributions fédérales. Au Conseil des Etats, un postulat, aux buts semblables, a également été transmis. Ce Postulat (98.3130) Onken (ps, TG) charge le Conseil fédéral de veiller à ce que les objectifs nationaux à caractère contraignant, les normes et les tâches de coordination en matière d'établissement des plans, d'aménagement et de conservation des chemins pour piétons et de randonnée pédestre ne soient nullement compromis à l'avenir.¹⁰

POSTULAT
DATUM: 18.06.1999
LAURE DUPRAZ

Le Conseil national a transmis un postulat Wiederkehr (adi, ZH) invitant l'exécutif à accélérer l'exécution de l'ordonnance sur les **zones alluviales suisses**. Le délai de six ans qui avait été imparti pour la mise en œuvre de l'ordonnance est arrivé à terme en octobre 1998. Un bilan de Pro Natura a cependant démontré qu'il y avait encore des lacunes considérables dans le domaine de l'exécution. Seule la moitié des zones alluviales d'importance nationale a été protégée de manière juridiquement contraignante, et seul un tiers d'entre elles a fait l'objet de projets de revitalisation. L'intervenant invite l'exécutif à examiner comment soutenir les cantons pour l'exécution de cette ordonnance, et à trouver un moyen (achats accrus de terrains avec l'aide de la Confédération) pour améliorer la protection des zones alluviales.¹¹

POSTULAT
DATUM: 08.03.2010
NICOLAS FREYMOND

Par 99 voix contre 60, le Conseil national a transmis au Conseil fédéral un postulat Rudolf Rechsteiner (ps, BS) chargeant le gouvernement d'étudier les possibilités de **développement de la multifonctionnalité des routes nationales** pour les autres infrastructures d'importance nationale (en particulier, électricité et télécommunications) afin de préserver le paysage, de réduire les émissions nocives et les pertes énergétiques.¹²

POSTULAT
DATUM: 28.09.2010
NICOLAS FREYMOND

Malgré l'interdiction d'exploiter la **tourbe** dans le but de protéger les marais, la Suisse continue d'importer et, donc, de consommer des quantités importantes de ce produit, notamment sous la forme de terreau horticole et de jardinage, contribuant ainsi à la destruction de marais, principalement en Europe orientale. Afin de remédier à cette situation paradoxale, les sénateurs ont tacitement adopté un postulat Diener Lenz (verts libéraux, ZH) chargeant le Conseil fédéral d'élaborer un plan d'abandon de la tourbe et, à cette fin, d'examiner l'opportunité de limiter, voire d'interdire l'importation et l'utilisation de tourbe en Suisse.¹³

POSTULAT
DATUM: 13.02.2013
MARLÈNE GERBER

Der in Erfüllung eines 2009 überwiesenen Postulats Moser (glp, ZH) entstandene Bericht zu den **Auswirkungen von künstlichem Licht auf die Artenvielfalt und den Menschen** wurde im Februar vom Bundesrat genehmigt. Der Bericht weist eine Zunahme der Lichtemissionen von 70% in den letzten 20 Jahren aus und konkretisiert die damit verbundenen negativen Auswirkungen auf Landschaften und Naturdenkmäler, Flora und Fauna sowie auf den Menschen. Im Bericht schlägt der Bundesrat zusätzliche Massnahmen gegen Lichtemissionen vor. Das Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation (UVEK) solle die Anpassung der Verordnung über den Natur- und Heimatschutz prüfen, um die Arten und ihre Lebensräume besser gegen mobile und feste Beleuchtungsanlagen zu schützen. Ferner soll das UVEK in Zusammenarbeit mit dem Justiz- und Polizeidepartement Richtwerte zur Beurteilung des Gefahrenpotentials von künstlichem Licht erarbeiten, die dann bereits bei der Planung von Beleuchtungsanlagen einzubeziehen seien. Bisher kennen sieben Kantone gesetzliche Regelungen zum Umgang mit Lichtemissionen.¹⁴

POSTULAT
DATUM: 27.09.2013
MARLÈNE GERBER

Ein im Berichtsjahr eingereichtes Postulat Vogler (csp, OW) verlangte vom Bundesrat die Erarbeitung einer **Strategie zur Eindämmung von invasiven gebietsfremden Arten**. Diese soll aufzeigen, mit welchen Massnahmen so verursachte Schäden an der Biodiversität verhindert werden könnten und ob es dazu Anpassungen der bestehenden Gesetzesgrundlagen bedarf. In seiner Antwort wies der Bundesrat auf bestehende Bestrebungen des BAFU hin, die im Rahmen der im Vorjahr verabschiedeten Strategie Biodiversität Schweiz gefassten Ziele in Zusammenarbeit mit den betroffenen Bundesstellen und Kantonen zu konkretisieren. In diesem Zusammenhang sollen auch Massnahmen zur Verhinderung der Ausbreitung invasiver Arten mit Schadenspotential auf ihre Effizienz und Wirksamkeit sowie bestehende rechtliche Grundlagen auf ihre Aktualität hin geprüft werden. In diesem Sinne beantragte der Bundesrat die Annahme des Postulats. Der Nationalrat stützte dieses Ersuchen in der Herbstsession.¹⁵

POSTULAT
DATUM: 06.12.2016
DIANE PORCELLANA

Daniel Jositsch (ps, ZH) demande, par son postulat, que soit examiné la question du **contrôle concernant l'importation des poissons coralliens**. Le Conseil fédéral devrait se pencher sur l'état de la législation y relative et déterminer s'il convient de signaler à l'UE de parfaire sa base de données Traces. La capture des poissons coralliens, peu contrôlée, contribuerait à la menace des récifs coralliens. Actuellement, aucun permis d'importation n'est nécessaire et le certificat sanitaire n'est contrôlé qu'à titre d'échantillon. Comme la demande pour ces animaux ne cesse de croître, il est nécessaire à ses yeux, que le commerce des poissons d'ornement face l'objet d'une surveillance et d'un contrôle accru pour assurer leur protection et celle des massifs coraux. Le Conseil fédéral a recommandé l'acceptation du postulat, il a été adopté par le Conseil des Etats.¹⁶

Naturgefahren

POSTULAT
DATUM: 05.10.1990
SERGE TERRIBILINI

Par ailleurs, la motion Ledergerber (ps, ZH), transmise comme postulat par le Conseil national, a exigé que, au vu des graves accidents pouvant survenir durant la fabrication ou le transport de produits chimiques, une **banque de données sur les substances dangereuses** soit créée à la Centrale nationale d'alarme, qui puisse être consultable par les autorités, instances ou organisations concernées.¹⁷

Allgemeiner Umweltschutz

POSTULAT
DATUM: 14.12.1990
SERGE TERRIBILINI

D'autre part, le Conseil national a transmis le postulat Segmüller (pdc, SG) invitant le Conseil fédéral à prévoir un crédit de programme permettant le financement de mesures de **protection de l'environnement dans les pays en voie de développement**.¹⁸

POSTULAT
DATUM: 14.12.1990
SERGE TERRIBILINI

La politique fédérale peut cependant paraître quelque peu confuse pour certains, puisque le Conseil des Etats a transmis comme postulat la motion Weber (ldu, ZH; 90529) demandant que le gouvernement mette au point une **stratégie écologique** et énergétique fixant divers objectifs quantitatifs mesurables et contrôlables à atteindre afin d'assainir notablement l'environnement. F. Cotti a déclaré être en accord avec ce texte et a précisé que, dans de nombreux domaines, la politique de la Confédération en rejoignait les buts et les méthodes. Pour sa part, le Conseil national a adopté le postulat Martin (prd, VD; 90593) désirant, de la part du Conseil fédéral, l'élaboration d'un **rapport de synthèse** sur la sauvegarde de l'environnement ainsi que la création d'une publication annuelle sur le même thème. Considérant que les mesures de protection de la nature sont disséminées dans un grand nombre de textes différents, le député estime qu'il est difficile d'avoir une vision d'ensemble permettant d'appréhender précisément l'importance des moyens à mettre en oeuvre.¹⁹

POSTULAT
DATUM: 04.10.1991
SERGE TERRIBILINI

Pour sa part, le Conseil national a adopté une motion de sa Commission des pétitions demandant au gouvernement d'**interdire la production**, l'importation et la mise sur le marché **des produits pouvant détruire la couche d'ozone**. Le Conseil des Etats a transformé ce texte en postulat. La grande chambre a encore transmis comme postulat la motion Baerlocher (poch, BS), demandant la modification de l'Osubst afin d'interdire l'importation et le traitement du DDT effectués en vue de sa réexportation.²⁰

POSTULAT
DATUM: 04.10.1991
SERGE TERRIBILINI

Pour ce qui est des **taxes incitatives**, le Conseil national a transmis le postulat Allenspach (prd, ZH), qui demande au gouvernement d'examiner la forme qu'elles devraient prendre pour qu'elles n'influent pas sur l'indice des prix à la consommation.²¹

POSTULAT
DATUM: 18.12.1992
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil national a transmis le postulat Bischof (ds, ZH) qui désire que soit rendue obligatoire la **déclaration des insecticides**.²²

POSTULAT
DATUM: 04.10.1996
LIONEL EPERON

La Chambre basse a transmis un postulat Eymann (pl, BS) invitant le gouvernement à reconduire le **crédit-cadre** de CHF 300 millions qui avait été octroyé à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération pour le financement de projets en faveur de l'environnement mondial.²³

POSTULAT
DATUM: 20.06.1997
LIONEL EPERON

Le Conseil national a transmis un postulat Gysin (ps, BS) priant le gouvernement de mettre en place un **système de management environnemental** dans l'administration générale de la Confédération ainsi que dans les établissements fédéraux.²⁴

POSTULAT
DATUM: 06.10.1998
LAURE DUPRAZ

Le Conseil des Etats a transmis un postulat Plattner (ps, BS) invitant le Conseil fédéral à présenter au parlement une **évaluation des instruments d'économie de marché internationaux** (application conjointe, mécanisme pour un développement propre et échange de droits d'émission), tels qu'ils figurent dans le Protocole additionnel de Kyoto signé par la Suisse. Le rapport devra présenter ces instruments, leur mode de fonctionnement, leur potentiel relatif à la protection du climat et au développement durable et la possibilité de les utiliser pour remplir les engagements de la Suisse en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le rapport évaluera également la possibilité d'intégrer ces instruments dans la politique suisse en matière d'énergie et définira les conséquences de leur utilisation sur l'économie nationale. Finalement, la répartition des compétences entre l'OFEFP, l'OFEN, l'OFAEE et la DDC, dans le débat national et international sur ces instruments, devra être examinée.²⁵

POSTULAT
DATUM: 10.03.1999
LAURE DUPRAZ

Le Conseil des Etats a transmis un postulat Respini (pdc, TI) invitant l'exécutif à analyser l'**efficacité économique des politiques en faveur de l'environnement** pratiquées en Suisse, et d'en informer le parlement et l'opinion publique. L'analyse devra porter également sur les conséquences positives économiquement des mesures volontaires en faveur de la protection de l'environnement adoptées par les entrepreneurs. L'objectif est de montrer que ces mesures sont compatibles avec des impératifs économiques.²⁶

POSTULAT
DATUM: 06.10.2006
MAGDALENA BERNATH

Der Nationalrat lehnte zwei Postulate Haering (sp, ZH) ab. Das erste regte an, die **Genfer Konventionen** durch grundlegende **Prinzipien des Umweltschutzes** zu ergänzen. Der Bundesrat hielt dies weder für notwendig noch für sinnvoll, da die Konventionen bereits einzelne diesbezügliche Bestimmungen enthielten; zugleich gehe das Anliegen weit über den Rahmen bewaffneter Konflikte hinaus. Der zweite Vorstoss (Po. 06.3048) hatte eine periodische Berichterstattung über die umweltrelevanten Sicherheitsrisiken für die Schweiz (insbesondere Flüchtlingsströme) verlangt. Der Bundesrat erklärte sich bereit, im Rahmen der ordentlichen Umweltberichterstattung verstärkt auf die Konsequenzen von globalen Umweltveränderungen für die Weltbevölkerung und die Schweiz hinzuweisen.²⁷

POSTULAT
DATUM: 22.06.2007
ANDREA MOSIMANN

In der Sommersession hiess die grosse Kammer ein Postulat von Graf (gp, BL) zur Anpassung der schweizerischen **Anforderungen an Chemikalien** an diejenigen der neuen EU-Chemikalienverordnung gut.²⁸

POSTULAT
DATUM: 13.12.2010
NICOLAS FREYMOND

Dans le cadre du débat sur les conditions sociales et écologiques de production des biens importés en Suisse, le Conseil national a adopté tacitement un postulat de sa commission de l'économie et des redevances confiant au gouvernement l'étude de mesures d'optimisation de **l'information des consommateurs** afin de promouvoir un mode de consommation conforme aux exigences du développement durable.²⁹

POSTULAT
DATUM: 20.09.2011
MARLÈNE GERBER

Die nicht-nachhaltige Nutzung natürlicher Ressourcen in der Wirtschaft führte die OECD zur Erarbeitung einer **Strategie für ein grünes Wirtschaftswachstum**. Gleiches forderte auch ein Postulat Bourgeois (fdp, FR) für die Schweiz. In einem Bericht soll der Bundesrat mögliche Massnahmen zur Steigerung der Ökoeffizienz aufzeigen und daraus resultierende Vorteile für den Wirtschaftsstandort Schweiz und die Beschäftigungslage eruieren. Der Bundesrat hatte sich in seiner Antwort im Vorjahr dem Anliegen gegenüber offen gezeigt und der Nationalrat überwies das Postulat in der Herbstsession unter Opposition der SVP.³⁰

POSTULAT
DATUM: 21.06.2013
MARLÈNE GERBER

Mittels Postulat verwies Nationalrätin Trede (gp, BE) auf den Umstand, dass negative Auswirkungen auf Gesundheit und Umwelt durch **Fracking**, resp. die hydraulische Frakturierung von Gesteinsschichten zur Erdöl- oder Erdgasförderung, bisher nicht ausgeschlossen werden können. Im Gegenteil bestünde durch den Einsatz von Stützmittelflüssigkeit die Gefahr der Grundwasserverschmutzung. Ein vom Bundesrat erarbeiteter Bericht soll daher eine explizite Haltung der Regierung gegenüber Fracking ausdrücken, stichfeste Nachweise zur Umweltverträglichkeit erbringen und Möglichkeiten aufzeigen, wie die Schweiz bei den angrenzenden Ländern auf ein potientiell Fracking-Verbot oder -Moratorium Einfluss nehmen könnte. Darüber hinaus soll der Bundesrat Wege darlegen, wie ein zehnjähriges Moratorium für die Exploration und Gewinnung von Schiefergas in der Schweiz geschaffen werden könnte. Wie bereits in seiner Antwort zu einer vom Parlament noch nicht behandelten Motion Reimann (svp, SG), zeigte sich der Bundesrat bereit, seine Ansicht gegenüber einem allfälligen Schiefergasförderungs-Moratorium detailliert darzulegen. Nach dieser positiven Stellungnahme der Regierung überwies der Nationalrat das Postulat in der Sommersession stillschweigend.³¹

POSTULAT
DATUM: 03.12.2015
MARLÈNE GERBER

Der Bundesrat vertrat die Ansicht, dass eine **Evaluation von Massnahmen zur Minderung der Risiken beim Transport von Chlorgas** notwendig sei und nahm ein Postulat der KVF-SR mit dieser Forderung im Sommer 2015 an. Gleichzeitig wies er aber darauf hin, dass bereits verschiedene Massnahmen in die Wege geleitet worden seien. Aufgrund des geplanten Wohnungsbaus würde der Chlortransport in der Genferseeregion in Zukunft von „inakzeptablen Risiken“ begleitet, weswegen der Bund, die SBB und die betroffenen Akteure bereits eine Arbeitsgruppe gebildet hätten, um Massnahmen zur Herabsetzung dieser Risiken zu eruieren. Im Rahmen dieser Tätigkeiten werde jedoch kein Bericht über die Auswirkungen und Risiken von Gefahrgut im Allgemeinen erstellt, was der exakten Forderung des Kommissionspostulats entsprochen hätte. Der Ständerat nahm das Postulat in der Wintersession 2015 in diesem Sinne an.³²

POSTULAT
DATUM: 03.03.2017
MARLÈNE GERBER

In seinem **Bericht** in Erfüllung eines Postulats Trede (gp, BE), in welchem der Bundesrat seine **Haltung gegenüber Fracking in der Schweiz** darzulegen hatte, stufte die Regierung insbesondere das theoretische Potenzial von Tiefengeothermie (Gewinnung von Erdwärme) durch Fracking als hoch ein. Die Gewinnung von Erdgas durch Fracking im Schweizer Untergrund sei hingegen eine ökonomisch weniger rentable Option – obwohl sich die volkswirtschaftlichen Auswirkungen noch nicht in ihrer Gesamtheit beurteilen liessen. Die Erdgasversorgung gelte hingegen aktuell als ausreichend und Erdgas könne auf anderem Wege einfacher und preiswerter beschafft werden. Ferner äusserte der Bundesrat klimapolitische Bedenken hinsichtlich Förderung fossiler Erdgasvorkommen, weswegen er Fracking zu diesem Zwecke nicht unterstützen wolle. Weder ein generelles Verbot noch ein Moratorium erachtete er hingegen als notwendig: Durch die Einhaltung bestimmter ökologischer Grundsätze sollte das Risiko bei Tiefenbohrungen (mit oder ohne Fracking) für Mensch und Umwelt reduziert werden können. Solche Bestimmungen zur Risikominimierung seien bereits grösstenteils vorhanden, müssten jedoch betreffend Vollzug konkretisiert werden, wobei die Kantone ihre Praxis vereinheitlichen sollten. Darüber hinaus müssten einzig Anpassungen der Bestimmungen betreffend ein Verbot „jeglicher schwer abbaubarer umwelt- oder gesundheitsgefährdender Stoffe“ in den Fracking-Flüssigkeiten sowie eine Offenlegungspflicht aller für das Fracking verwendeter Stoffe geprüft werden. Mit Verweis auf die Kompetenz des Bundes zum Erlass von Vorschriften im Umwelt- und Gewässerschutz hätte der Bund jedoch die Möglichkeit, bei Nichteinhaltung der gegebenen Umweltgrundsätze ein Moratorium einzuführen.³³

POSTULAT
DATUM: 15.06.2017
DIANE PORCELLANA

Le conseiller d'Etat Konrad Graber (pdc, LU) demande d'analyser l'opportunité d'adapter l'ordonnance sur le CO₂, particulièrement l'article 73. Il souhaite que le **raccordement à un réseau de chaleur à distance** soit à nouveau considéré comme **une mesure de réduction des émissions de CO₂**, comme avant 2012. Pour la période d'engagement 2013-2020, les entreprises n'ont aucune incitation à privilégier ce système judicieux sous l'angle de la politique climatique. Pour la nouvelle période d'engagement, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) envisage de revenir en arrière. Le raccordement à un réseau de chaleur à distance serait alors à nouveau pris en compte en tant que mesure de réduction des émissions de CO₂.

Le Conseil fédéral souhaite le rejet du postulat. Premièrement, il rappelle que cela correspondait au souhait des milieux économiques de ne plus mettre les émissions de CO₂ sur le compte des consommateurs de chaleur à distance. Dans le but d'une meilleure harmonisation avec les conventions d'objectifs volontaires ou cantonales visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, il confirme vouloir revenir aux dispositions antérieures. Puisque l'ordonnance sur le CO₂ va être révisée dans le projet de révision de la loi sur le CO₂, il estime non nécessaire de répondre à la demande du parlementaire. Par 33 voix contre 2 et 1 abstention, la chambre des cantons charge pourtant le Conseil fédéral d'y répondre.³⁴

POSTULAT
DATUM: 13.09.2017
DIANE PORCELLANA

Beat Vonlanthen (pdc, FR), avec son postulat, attend du Conseil fédéral qu'il établisse un rapport sur **les incitations fiscales et les mesures pouvant stimuler l'économie circulaire**, pour que la Suisse saisisse les opportunités liées à ce modèle économique. Plusieurs pays européens ont déjà pris des mesures, notamment une réduction des taux de TVA pour les travaux de réparation, afin de favoriser le recyclage des produits. Selon l'auteur, avec une utilisation efficace et durable des ressources, la Suisse pourrait également créer de la valeur et assurer une croissance économique durable et un taux d'emploi élevé. C'est pourquoi, il demande que soient répertoriées les mesures prises dans les autres pays concernant l'économie circulaire, d'évaluer leur intérêt au regard des objectifs fixés dans le cadre de la Stratégie pour le développement durable 2016-2019, d'analyser les incidences d'un abaissement du taux de TVA pour les services de réparation et de présenter d'autres mesures permettant d'exploiter le potentiel de l'économie circulaire.

Le Conseil fédéral demande le rejet du postulat. Doubtant de l'efficacité d'une réduction de la TVA, l'instauration de cette mesure compliquerait, selon lui, le système fiscal et induirait une augmentation des frais d'exécution. De plus, sur la base des conclusions du rapport en réponse au postulat 12.3777, il est d'avis que les mesures relatives au recyclage des produits doivent provenir, volontairement, des milieux économiques. Toutefois, il compte suivre l'engagement des milieux économiques à cet égard et il statuera, dans le cadre de la stratégie de prévention des déchets (encore en élaboration), de la nécessité d'encourager les mesures volontaires. Contrairement à l'avis de l'exécutif, le Conseil des Etats adopte le postulat par 24 voix contre 15. Le Conseil fédéral devra alors présenter des réponses.³⁵

POSTULAT
DATUM: 18.06.2019
BERNADETTE FLÜCKIGER

In der Sommersession 2019 schrieb der Nationalrat das Postulat «Zusammenlegung Laborbereiche des Bundes. Bessere Ausnutzung der Ressourcen» von Daniela Schneeberger (fdp, BL) ab, nachdem der Bundesrat 2018 den Bericht «**Harmonisierung der Bundesmessnetze**» in Erfüllung des Postulates publiziert hatte.³⁶

POSTULAT
DATUM: 18.09.2019
DIANE PORCELLANA

En juillet 2017, la CDG-CN avait recommandé **la conduite d'études d'impact des accords de libre-échange sur le développement durable**. Lors de l'examen des avis du Conseil fédéral du 22 septembre 2017 et du 16 mai 2018 portant sur les effets des accords de libre-échange, elle a constaté les réserves du Conseil fédéral vis-à-vis de sa recommandation. Bien qu'il soit disposé à examiner au cas par cas l'opportunité de pratiquer des études d'impact environnemental, il se montre critique envers leur utilisation. Le rapport coûts/bénéfices de ce type d'étude est jugé insatisfaisant. Elles occasionnent des coûts importants et les faiblesses méthodologiques en réduisent la valeur informative.

En mars 2019, la commission reconnaissait que les études d'impact de large portée calquées sur le modèle de l'Union européenne n'étaient pas nécessairement adaptées pour la Suisse. Mais, le Conseil fédéral n'aurait pas suffisamment analysé les procédures alternatives. Par le biais de son postulat, elle l'invitait à examiner les possibilités méthodologiques existantes pour la réalisation d'études d'impact sur le développement durable préalablement à la conclusion des accords. Outre son rapport, elle le chargeait

de présenter un modèle d'analyse dynamique et flexible répondant aux besoins de la Suisse.

Lors du passage au Conseil national, le postulat a été accepté par 126 voix contre 54. Seul le camp UDC l'a refusé.³⁷

Abfälle

POSTULAT

DATUM: 17.09.2018
DIANE PORCELLANA

Géraldine Marchand-Balet (pdc, VS) sollicite le Conseil fédéral pour un **rapport sur** la situation légale, en Suisse et au niveau international, encadrant **l'obsolescence programmée**. Cette stratégie commerciale implique des problèmes environnementaux, engendre de la concurrence déloyale et trompe les consommatrices et consommateurs helvétiques. Le Conseil fédéral devra évaluer la protection légale, déterminer la nécessité de la création d'une loi spécifique, envisager des mesures pour renforcer la protection des Helvètes. Le Conseil fédéral y est favorable. Lors du premier passage au Conseil national, Claudio Zanetti (udc, ZH) s'y oppose. Par la suite, le postulat est adopté.³⁸

POSTULAT

DATUM: 05.03.2019
DIANE PORCELLANA

L'intervention déposée par Martina Munz (ps, SH) vise à **établir les sources, les voies de dispersions dans l'environnement, les effets sur l'environnement et la santé des déchets plastiques**. Pour lutter contre cette pollution, elle charge également le Conseil fédéral d'étudier l'opportunité d'instaurer un plan d'action pour réduire la dispersion du plastique dans l'environnement. Des mesures ponctuelles ont déjà été prises par le Parlement, notamment en ce qui concerne les microplastiques ou la lutte contre l'abandon de déchets. Mais à ce jour, aucune étude n'a examiné l'importance des différentes sources de pollutions et leurs impacts. Le Conseil fédéral propose d'accepter le postulat et de répondre, dans le même rapport, aux questions du postulat Thorens Goumaz (18.3196). Le Conseil national accepte le postulat par 128 voix contre 57 et 4 abstentions.³⁹

1) BO CN, 2013, p. 179ss.

2) BO CN, 2007, p. 503.

3) AB NR, 2019, S. 229 f.

4) BO CN, 1991, p. 1973 s.; BO CN, 1991, p. 1973 s.

5) BO CN, 1990, p. 179 ss.; NZZ et LNN, 1.2.90; Presse du 16.3.90

6) BO CN, 1990, p. 2447 s.

7) BO CN, 1991, p. 1963 s.; L'Hebdo, 18.4.91

8) BO CN, 1991, p. 2480 s.

9) BO CE, 1994, p. 1342 s.

10) BO CE, 1998, p. 1354 ss.; BO CN, 1998, p. 1537 ss.

11) BO CN, 1999, p. 1330 s.

12) BO CN, 2010, p. 234 s.

13) BO CE, 2010, p. 922.

14) Medienmitteilung BR und BAFU vom 13.2.13; NZZ, 14.2. und 23.8.13.

15) AB NR, 2013, S. 1748.

16) BO CE, 2016, p.1024

17) BO CN, 1990, p. 1896 s.; BaZ, 14.6.90

18) BO CN, 1990, p. 2429

19) BO CE, 1990, p. 1059 s.; BO CN, 1990, p. 2431; NZZ, 13.12.90

20) BO CE, 1991, p. 917; BO CN, 1991, p. 1320; BO CN, 1991, p. 1965 s.; NZZ, 15.5.91

21) BO CN, 1991, p. 1980

22) BO CN, 1992, p. 2749

23) BO CN, 1996, p. 1861

24) BO CN, 1997, p. 1486

25) BO CE, 1998, p. 1087 s.

26) BO CN, 1999, p. 155 s.

27) AB NR, 2006, S. 1574 und 1576 sowie Beilagen IV, S. 336 f. und 435 f.

28) AB NR, 2007, S. 1144.

29) BO CN, 2010, p. 1990 ss.

30) AB NR, 2011, S. 1497.

31) AB NR, 2013, S. 1186; vgl. Mo. Reimann (12.4262).

32) AB SR, 2015, S. 1172 f.

33) Bericht des Bundesrates vom 3.3.17; Medienmitteilung BR, UVEK, BAFU vom 3.3.17

34) BO CE, 2017, p.532s

35) BO CE, 2017, p.607ss

36) BBI, 2019, S. 2955 ff.

37) BO CN, 2019, p.1649s; Communiqué de presse CDG-CN du 1.3.19

38) BO CN, 2018, p. 1155; BO CN, 2018, p. 1732

39) BO CN, 2018, p. 1733; BO CN, 2019, p.49s